LETTRE
DU TIERS-ETAT
A M. NECKER,

SUR le rapport fait par ce Ministre-Citoyen au Conseil d'Etat du Roi, le 27 Décembre 1788.



I[er] Janvier 1789.

LETTRE DU TIERS-ETAT A M. NECKER.

1er Janvier 1789.

MONSIEUR,

Nous l'avons lu, nous le relisons sans cesse avec le double sentiment de satisfaction & de reconnoissance CE MONUMENT précieux que VOUS venez d'élever en notre faveur. Nous mouillons de nos larmes d'attendrissement cette sanction de l'autorité qui en assure à jamais la stabilité. Nos droits ont été pesés dans la balance de la Justice, & nous avons l'avantage de voir nos demandes consacrées. Votre Rapport, Monsieur, est la réponse la plus péremptoire que nous puissions faire à ceux qui nous accusoient

de former des prétentions outrées, & de vouloir renverſer la Conſtitution de la Monarchie. Vous avez étudié notre Cauſe; Vous avez approfondi les raiſons dont nous l'avons étayée; Vous avez donné à ce grand Procès national toute l'attention que vous ſavez mettre aux affaires importantes; & vous n'avez trouvé que juſteſſe dans nos raiſonnemens, que clarté dans nos principes. Peut-être avez-vous été étonné d'abord de la force avec laquelle nous avons ſoutenu nos droits, de cette énergie qui nous a diſtingués aux yeux de l'Europe? Ah! ce qui a dû vous étonner davantage, vous Miniſtre Philoſophe, c'eſt qu'il ſe ſoit écoulé tant de ſiécles ſans qu'on ait revendiqué les droits ſacrés, les droits impreſcriptibles des Nations, fondés ſur la nature & même ſur les premieres notions de la raiſon.

Vos ennemis, ou plutôt les ennemis de l'ordre que les Etats-Généraux compoſés d'après nos vœux & vos bons

offices vont rétablir, ne manqueront pas de dire que vous protégez le Tiers-Etat, ou ce qu'ils appellent *le Peuple*, parce que vous avez l'ame républicaine, ou parce que vous ambitionnez plus la quantité des ſuffrages que leur qualité; mais, Monſieur, le Tiers-Etat bénit en louant, & les autres Ordres veulent encore honorer celui qu'ils remercient d'un bienfait. Pour nous, Monſieur, nous ſavons ſi bien aimer, qu'en vérité il y a du plaiſir à nous obliger.

Laiſſez donc ſiffler les ſerpens de l'envie; que les clameurs de tous ces ſuppôts de la finance qui touchent au dernier moment de leur exiſtence fiſcale, n'altèrent pas votre tranquillité; penſez au Peuple, à ce Tiers-Etat qui met en vous ſa confiance. Vous êtes ſon Avocat auprès du Roi; continuez d'exercer aux pieds du Trône de ſi nobles fonctions.

Nous devons vous le dire, Monſieur; ceux même qui ne vous aiment pas ſont forcés de vous admirer. Il n'eſt aucun de ces

Grands dont votre courage détruit les eſpérances antipatriotiques, qui ne voulût être à votre place; ami du Roi, ami du Tiers-Etat.

La France regrette de ne vous avoir pas donné le jour; mais votre nom ſera écrit dans les Annales de ſon Hiſtoire, & vous conſerverez à jamais le titre de ſon Régénérateur.

C'eſt vous qui, le premier de tous les Miniſtres, avez conſeillé au Roi d'éclairer la Nation ſur l'état des Finances; & c'eſt à ce conſeil que nous devons l'Aſſemblée prochaine des Etats-Généraux, puiſque nous n'avons connu la profondeur des playes qui affligent l'Etat, que par la néceſſité dans laquelle les Miniſtres qui vous ont malheureuſement ſuccédé, ſe ſont trouvés de publier annuellement un compte dont vous aviez donné l'exemple & tracé le modèle. Il eût été à déſirer ſans doute que les motifs de cette grande aſſemblée n'euſſent été ni auſſi allarmans, ni auſſi

preſſans ; mais au moins il en réſultera des biens inappréciables. Quelque fâcheuſes que ſoient les circonſtances, puiſqu'elles ont conduit l'Etat à ſa ruine preſque totale, le Tiers-Etat goûte quelque conſolation en voyant l'heureuſe révolution qui ſe prépare. Il y aura toujours gagné de connoître ſa force & d'avoir acquis aſſez de liberté pour s'élever contre l'uſurpation de ſes droits. L'Europe verra que la dégénération du caractere des François n'étoit qu'apparente, & que la France a des reſſources dont aucun autre Empire n'oſeroit ſe flatter.

Cette régénération de caractere dans le Tiers-Etat, c'eſt à vous, Monſieur, qu'il la doit. Il l'a puiſée dans vos ecrits : ainſi en écrivant, en agiſſant, vous avez toujours ſervi les François.

C'eſt encore vous, Monſieur, qui avez démontré que la multiplicité des canaux par leſquels paſſoit le revenu de l'Etat, diminuoit ce même revenu. Vous

aviez effectué des réformes importantes. Vous en aviez préparé d'autres qui ne l'étoient pas moins.... Toutes ces vues judicieuſes ont armé contre vous une foule de gens qui ne vivoient que par les abus, & la calomnie vous a éloigné d'une place que perſonne ne pouvoit mieux remplir que vous..... L'événement l'a juſtifié.

Maintenant que les efforts des intriguans ſont & ſeront impuiſſans; maintenant que vous jouiſſez d'un triomphe que vous ne priſez que par amour pour votre Patrie adoptive, vous allez préſenter vos projets à la Nation Aſſemblée. Ce ſera déjà pour eux un préjugé favorable que vous les ayez conçus & médités. Vous en établirez les avantages avec cette préciſion & cette clarté qu'on remarque dans toutes vos productions; vous ne tairez pas non plus ces inconvéniens inſéparables de plans auſſi vaſtes & auſſi compliqués ; les Etats généraux , inſtruits par vos propre

obſervations, trouveront plus de facilité dans la diſcuſſion des objets que vous mettrez ſous les yeux de l'Aſſemblée, & ſe détermineront plus promptement dans l'adoption des plans à préſenter au Roi; vous ſerez encore, Monſieur, ſous ce point de vue, l'ame des Etats-Généraux.

Comme les principaux objets qui occuperont votre attention regarderont le genre des impoſitions, le mode de leur perception, & enfin leur adminiſtration, le Tiers-Etat ſe fera un devoir de vous remettre un Mémoire ſur les abus qu'il ſe propoſe de dénoncer. Il eſt joint à cette Lettre, ſous le titre de *Cahier du Tiers-Etat à l'Aſſemblée des Etats-Généraux de l'année 1789*. Vous y verrez, Monſieur, que le Tiers-Etat déſire ardemment la proſpérité du Royaume, & que c'eſt le ſeul motif qui dicte ſes démarches & ſes Ecrits.

Que ne devons-nous pas eſpérer de cette aſſemblée, dans laquelle chaque

partie de l'adminiſtration ſera examinée attentivement, en ſorte qu'elle acquiere toute la perfectibilité qu'on pourra humainement lui attribuer? Quelle ſatisfaction pour le Peuple; j'entends par cette expreſſion, toute la Nation! Quelle jouiſſance pour ce Monarque ſenſible, qui ne veut que le bien, qui cherche avidemment les moyens de le faire conſtamment! & pour vous, Monſieur, quelle gloire, d'avoir préparé tous ces événemens proſperes! Quelle époque pour la France, que celle qui va lui faire reprendre dans l'Europe le rang qu'elle ſembloit avoir perdu! répartition égale des impôts, ſage emploi des Finances, réforme dans l'adminiſtration de la Juſtice Civile & Criminelle, ſuppreſſion des abus dans le Clergé, amélioration dans l'éducation publique, régénération des mœurs, liberté dans le commerce, anéantiſſement de l'agiotage, &c, &c. Voilà tout ce que nous avons droit d'eſpérer de l'aſſemblée des Etats-

Généraux, qui répondra certainement à la grande attente qu'on en a conçue. On ne peut pas craindre que les hommes les plus inſtruits, comme les plus ſages de la Nation, ſe réuniſſent en vain. Le même eſprit, la même volonté pour le bien les réunira. Ils prendront en conſidération les réclamations énergiques contre les abus, & aviſeront aux moyens de les détruire ſans retour...... Voilà, Monſieur, nos eſpérances, & nous touchons au moment de les voir ſe réaliſer. Voilà ce que vous nous annoncez dans votre Rapport au Conſeil. Ah! oui, nous croyons à vos expreſſions, elles ſont ſi conſolantes! & puis.... vous ne nous avez jamais trompés.

Mais pourquoi, après nous avoir montré cette riante image, nous faire craindre de vous perdre? Pourquoi ajoutez-vous cette derniere phraſe, qui nous préſage la diſcorde de la part des deux premiers Ordres de l'Etat, par leur refus d'admettre à l'aſſemblée des Etats-Généraux, un nombre de Députés du Tiers-

Etat, égal au nombre des Députés du Clergé & de la Nobleſſe ? Le Roi eſt le maître, & il a prononcé. Si les deux premiers Ordres refuſoient..... Mais non.... Ils ſont comblés des bienfaits du Souverain ; ils ne ſeront pas ingrats... S'ils le devenoient jamais, le Tiers-Etat montreroit ce que peut inſpirer l'amour de la Patrie..... Ils obéiront, Monſieur, ils obéiront.... Vous nous reſterez, Miniſtre vertueux autant qu'éclairé ; vous avez gouverné le vaiſſeau pendant la tempête ; vous le ramenerez au port, & n'en quitterez jamais le commandement.

Les Etats-Généraux ne peuvent être conſtamment aſſemblés. Quelques précautions qu'ils apportent dans le régime qu'ils adopteront, il ſera néceſſaire qu'ils nomment un ſurveillant, & ce ſera vous, oui, ce ſera vous : le Roi vous doit ſa félicité, puiſqu'il la fait conſiſter dans le bonheur de ſes ſujets, & il ne vous récompenſera jamais mieux qu'en vous continuant ſa confiance. Vous éprouvez ſans ceſſe le beſoin de faire le bien ;

vous devez reſter dans votre élément.

Votre rappel au Miniſtere eſt la preuve la plus certaine de l'utilité dont vous êtes à la France. C'eſt la voix du Tiers-Etat qui vous a redemandé, & le Souverain a applaudi à cette demande. Depuis ce tems, le Roi a eu de plus intimes occaſions de connoître votre prix, & ce nouvel Henri vous aimera comme un Sully.

Qui mieux que vous, Monſieur, parlera au Roi de ſon Peuple ? Qui le lui peindra fidele, ſoumis & reſpectueux ? Qui lui dira la vérité ? Vous connoiſſez les Arts, les Sciences, l'Agriculture, le Commerce : qui lui donnera des conſeils plus ſalutaires ? Vous ſeul lui avez déjà préſenté tout ce qui a été écrit de plus ſage ſur les affaires préſentes ; vous ſeul lui avez fait lire le vœu des trois Ordres du Dauphiné, vœu Patriotique, qui a mérité de devenir le vœu National. Sans vous cette Province des merveilles, cette Province

qui eſt bien digne de voir porter ſon nom par le Fils aîné de nos Rois, ne ſeroit peut-être pas encore entendue, & l'époque de l'Aſſemblée des Etats-Généraux ne ſeroit pas ſi prochaine ?

Ah ! Monſieur, il faut pour le bonheur du Peuple que le Trône ſoit bien environné. Un Miniſtre vertueux en impoſe aux perſonnes qui approchent du Roi, ſur-tout quand ce Miniſtre eſt eſtimé de ſon Maître. Demeurez dans ce poſte éminent où la Providence vous a replacé. Entretenez le Roi dans ces diſpoſitions heureuſes qui ne l'ont jamais abandonné. Recueillez les expreſſions de ſon ame bienfaiſante, & tranſmettez-nous-les : elles ſont ſi touchantes !..... Tranſmettez-nous auſſi les paroles de ſon auguſte Compagne.... Il importe à la Nation entiere de bien connoître le cœur de ſes Souverains. De lâches flatteurs, de vils Courtiſans cherchent à les tromper, & ont enſuite la baſſeſſe de révéler le ſuccès de leurs manœuvres.

Faites tous vos efforts pour prémunir les ames de ces augustes Souverains, contre les funestes impressions qu'on tente sans cesse d'y jetter; dites-leur qu'ils doivent se défier de toutes les délations..... Dites-leur de faire un exemple du premier calomniateur..... Mais sur tout apprenez-leur que le Tiers-Etat est innocent de tout ce dont on a cherché à le rendre criminel à leurs yeux; assurez-les qu'il adore ses Maîtres, & qu'il sera toujours prêt à verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour eux.

Voilà, Monsieur, une lettre bien longue, & vos momens sont bien précieux; mais nous n'avons pu nous arrêter dans l'expression de nos sentimens pour vous. L'hommage que nous vous rendons est une dette sacrée que nous acquittons. Cet hommage est pur & libre: le Tiers-Etat ne sait plus flatter.

FIN.